

**1 MILLION
D'EMPLOIS**

LE PROJET D'EVA JOLY

**Ce sont plus de 981 000 emplois nets
créés d'ici 2020**

Le chômage est la préoccupation numéro 1 des Français. Alors que les autres candidats à l'élection présidentielle se contentent de déclarations particulièrement floues sur la politique qu'ils comptent mener pour créer de l'emploi en France, Eva Joly a tenu à chiffrer l'impact de son projet sur l'emploi autour de deux dimensions clés : l'économie verte et le vivre mieux.



Pendant longtemps, certains ont voulu opposer écologie et emplois. Mais depuis plusieurs années, de nombreuses études réalisées par exemple pour la Confédération européenne des syndicats, l'association WWF ou pour l'Etat au moment du Grenelle de l'environnement, ont montré que plus d'écologie, c'est plus d'emplois.

Pourquoi ?

Pour deux raisons principales. La première est l'augmentation de l'intensité en emplois de l'économie. Ainsi, selon l'Insee, isoler un logement crée, pour la même valeur ajoutée économique donc pour le même niveau de PIB, plus de quatre fois plus d'emplois en France que l'importation de gaz. Investir dans l'isolation permet donc de créer massivement des emplois non délocalisables tout en détruisant très peu. La deuxième raison tient à la balance commerciale. Développer des

énergies renouvelables, forcément locales car on ne délocalise ni le vent ni le soleil, et investir dans l'isolation permet de diminuer considérablement notre facture d'énergies fossiles importées et donc d'améliorer notre balance commerciale. En 2010, la France a payé plus de 48 milliards d'euros pour acheter du pétrole et du gaz. Autant d'argent qui sort de l'économie française et vient nourrir nos déficits et notre dépendance. Economiser sur cette facture permet de rentabiliser des investissements verts qui créent, par ailleurs, des emplois non délocalisables. C'est le cercle vertueux de l'économie verte.

La mise en œuvre de ce cercle vertueux implique de nouvelles politiques publiques. Elles déploient une vision stratégique pour l'économie française qui permet à notre pays de ne pas passer à côté de la nouvelle révolution industrielle¹.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie utilisée reprend celle des travaux réalisés par le laboratoire Cired du CNRS, actualisée avec les derniers chiffres de l'ADEME pour les prévisions concernant l'économie verte. Il s'agit de calculer les créations d'emplois dans les différents secteurs de la production énergétique et des économies d'énergies en fonction du volume de marché nécessaire à l'horizon 2020 pour atteindre les objectifs fixés par le projet d'Eva Joly. Les variations de l'emploi

dans les autres secteurs ont été évaluées à partir des différentes études sectorielles disponibles mesurant l'effet de politiques ciblées en matière d'emploi. Les sources de ces études sont précisées à la fin de ce document.

Les créations et destructions d'emplois incluent les créations/destructions directes et indirectes. Par exemple, la pose d'une fenêtre efficace énergétiquement crée des emplois à l'installation (emploi direct) mais aussi lors de la fabrication des composants de la fenêtre, lorsque celle-ci est fabriquée en France (em-

ploi indirect). Les effets macro-économiques induits par les créations/destructions dans l'ensemble de l'économie sont considérés comme neutres : les effets positifs liés au solde net de création d'emplois sont susceptibles d'être contrebalancés par des effets négatifs liés à l'augmentation des prix de certains biens (énergie par exemple). Cette hypothèse est conservatrice au regard des derniers travaux de l'OFCE basés sur le modèle macro-économique ThreeME qui montrent un bouclage macro-économique positif sur l'emploi total.

PARTIE 1

L'ÉCONOMIE VERTE : +491 000 EMPLOIS D'ICI 2020

Energies renouvelables
et économies d'énergie :
+446 000 emplois nets

Les énergies renouvelables : +141 000 emplois directs et indirects

Le développement de la part des énergies renouvelables est fortement créateur d'emplois. Les énergies renouvelables sont en effet des énergies produites localement, contrairement au pétrole et au gaz importés. Les énergies renouvelables ont aussi un mode de production plus intensif en travail que les énergies fossiles.

Le développement des énergies renouvelables permettrait la création de plus de 110 000 emplois directs et indirects d'ici 2020². En détail, la filière solaire permettrait la création de 80 000 emplois pour une puissance installée de 20 gigawatt (soit 20 fois la puissance du parc solaire installé à fin la 2010). La filière éolienne pourrait créer 40 000 emplois pour une puissance installée de 30 mégawatt (soit 6 fois le parc actuel). La filière bois pourrait créer 15 000 emplois directs et indirects et le biogaz 6 000. En matière d'énergie renouvelable, la France doit suivre la voie tracée par l'Allemagne dont 10% de l'énergie totale est aujourd'hui d'origine renouvelable et a ainsi créé une filière qui emploie 5 fois plus de salariés qu'il y a 10 ans.

Les économies d'énergie : +440 000 emplois directs et indirects

La politique de l'énergie repose sur deux piliers : produire ET économiser. La réhabilitation énergétique des logements est

prioritaire pour diviser par quatre les émissions de CO₂. L'objectif est d'atteindre un rythme de 900 000 logements par an réhabilités aux normes basse consommation d'ici 2020. La réalisation de cet objectif permettrait la création de 440 000 emplois nouveaux dans le secteur du bâtiment. 70% de ces emplois seront créés par la rénovation des logements, le reste dans le tertiaire. Au total, 130 000 emplois directs et indirects seront créés dans les ouvertures, 260 000 dans l'isolation et 45 000 pour les systèmes de chauffage efficaces³.

Des emplois à reconvertir dans les énergies fossiles : -65 000 emplois directs et indirects

Personne ne croit plus aujourd'hui en une croissance infinie de la consommation d'énergie fossile. Ces secteurs sont peu intensifs en main-d'œuvre et consistent principalement en la distribution de produits importés. D'ici 2020, la conversion à l'économie verte doit permettre une réduction de 30% de la consommation de pétrole et de gaz. Cette diminution de la consommation des énergies fossiles se traduirait par la perte de 65 000 emplois directs et indirects.

Une reconversion progressive de la filiale nucléaire : -70 000 emplois directs et indirects

L'industrie nucléaire et ses 240 000 emplois directs et indirects ne vont pas disparaître brutalement. Le démantèlement du parc nucléaire et le renforcement du niveau de sécurité des centrales en activité exigeront de maintenir une partie importante de l'emploi. D'ici 2020, les destructions d'emplois devraient principalement se concentrer dans les centrales qui fermeront d'ici 2020 (37 réacteurs, soit 63% du parc installé) ou verront leurs chantiers arrêtés (réacteur EPR de Flamanville). L'étude PricewaterhouseCoopers

pour Areva⁴ estime que le démantèlement d'un réacteur implique de conserver un tiers des emplois d'une centrale en activité. L'arrêt de 37 réacteurs devrait donc se traduire par la suppression de 20 000 emplois directs sur les 47 000 emplois dans l'exploitation et la maintenance. L'arrêt de la construction de l'EPR de Flamanville et une réduction progressive des activités d'enrichissement et de retraitement entraîneront la perte de 20 000 emplois directs. Le développement d'un savoir-faire en matière de démantèlement sera susceptible de créer des une nouvelle filière dont les emplois ne sont pas comptabilisés ici. Au total, 70 000 emplois directs et indirects seront supprimés d'ici 2020.

Privilégier les transports en commun pour se déplacer : **-30 000 emplois directs et indirects**

Transports collectifs : +30 000 emplois directs et indirects

Le secteur des transports est aujourd'hui responsable de 34% des émissions de CO₂. Il n'est pas possible de lutter efficacement contre le changement climatique sans réduire ses émissions. Le développement de l'offre de transports collectifs doit permettre la création de 30 000 emplois directs et indirects dans les infrastructures et l'exploitation. Ceci correspond à un doublement du nombre de kilomètres parcourus en transports en commun (bus, trains, tramways) d'ici 2020⁵.

Automobile : -60 000 emplois directs et indirects

La filière automobile (production, commerce, entretien) va être confrontée à l'augmentation du prix de l'énergie et au développement des alternatives de transport. Ces évolutions structurelles pèseront négativement sur l'emploi dans le secteur. Cependant, ces évolutions se traduiront en premier lieu par une baisse du nom-

bre de kilomètres parcourus du fait de la hausse du prix de l'énergie, ce qui ne pénalise pas l'emploi. De plus, cette hausse devrait conduire à privilégier des modèles moins émetteurs en CO₂ plus souvent fabriqués en France. Néanmoins, la multi-détention de voitures devrait diminuer grâce à l'amélioration de l'offre de transports collectifs. L'impact de la conversion écologique sur la filière automobile devrait être de 60 000 emplois directs et indirects d'ici 2020 : 30 000 emplois en moins dans la production et autant dans le commerce et la réparation (moins de 5% des emplois dans ces secteurs)⁶.

Convertir l'agriculture française au bio : +75 000 emplois directs et indirects

Atteindre les 20 % de surface agricole en agriculture biologique est fortement créateur d'emplois dans l'agriculture. La réalisation de cet objectif d'ici 2020 permettrait la création de 75 000 emplois. En effet, l'agriculture biologique est de 20% à 30% plus intensive en main d'œuvre que l'agriculture conventionnelle. L'exploitation d'un hectare en agriculture biologique nécessite 20% de main d'œuvre en plus du fait du plus grand nombre d'opérations⁷.

PARTIE 2

VIVRE MIEUX +490 000 EMPLOIS D'ICI 2020

L'écologie ce n'est pas seulement la protection de la planète, c'est aussi une meilleure qualité de vie pour ses habitants. Une qualité de vie qui passe notamment par un accès de tous au logement, de meilleurs services pour les petits enfants et leurs parents, et un meilleur accompagnement de la dépendance pour nos aîné-e-s.

Offrir un logement décent pour tous : 100 000 logements neufs supplémentaires par an :
+200 000 emplois directs et indirects

Résorber le manque de 900 000 logements en France implique de construire 100 000 logements par an de plus qu'aujourd'hui d'ici 2020 avec une priorité pour le logement social. La construction de ces logements à faible consommation en énergie (BBC) doit permettre la création de 200 000 emplois directs et indirects selon les estimations de la Fédération Française du Bâtiment qui évalue l'impact de la construction d'un logement neuf à 1 emploi direct et 1 emploi indirect.

Une place en crèche pour tous :
+90 000 emplois

L'objectif de 400 000 places supplémentaires en crèche en cinq ans permettra la création de 200 000 emplois. Ces places supplémentaires seront créées à la fois par les collectivités locales et par l'économie sociale et solidaire dans le cadre des crèches associatives. Grâce à cette politique, de nombreuses femmes n'auront

plus à renoncer à travailler pour garder leurs enfants. La création de 400 000 places en crèche devrait également se traduire par une baisse du nombre d'enfants gardés par des assistant-e-s-maternel-le-s indépendant-e-s, ce qui aurait un impact négatif de 110 000 emplois⁸, soit un gain net de 90 000 emplois.

Une prise en charge solidaire de la dépendance :
+ 200 000 emplois

En enterrant la réforme de la dépendance, le gouvernement fait reposer sur les familles le coût de la dépendance. La mise en place d'une prise en charge solidaire de la dépendance permettrait d'ici 2020 la création de 200 000 emplois, selon les estimations du secrétariat d'Etat à la solidarité, notamment d'aides-soignant-es en institutions (création de places supplémentaires en EHPAD) et à domicile afin de répondre à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes et améliorer la qualité de leur prise en charge.



Des emplois à quel coût pour les finances publiques ?

Les créations d'emplois dans le nouveau **modèle énergétique** n'auront que peu de conséquences sur le budget de l'Etat. En effet, les moyens de production appartiennent à des opérateurs indépendants au plan budgétaire, qu'ils soient publics (EDF, régies municipales) ou privés (GDF-Suez...). Le soutien aux énergies renouvelables par le système de « tarif d'achat » ne passe pas par le budget de l'Etat, mais par une comptabilité spéciale avec la CSPE (contribution au service public de l'électricité).

De leur côté, les investissements dans l'**isolation des logements** sont rentabilisés par les économies d'énergie réalisées chaque année. L'enjeu est donc de créer l'ingénierie financière adaptée en utilisant davantage l'épargne des Français via un "livret vert" et en s'appuyant sur les innovations territoriales comme la toute nouvelle société d'économie mixte Ile de France Energies nouvelles. Le coût budgétaire pour l'Etat est ainsi limité à celui de la garantie.

Les investissements publics dans les transports collectifs sont intégralement financés par la fiscalité écologique et par le redéploiement des subventions accordées aujourd'hui au réseau routier et autoroutier.

En matière de **construction de logements**, l'Etat doit avant tout libérer le foncier disponible dans les zones tendues, afin de permettre la construction de logements privés là où existe une demande forte non pourvue. Par ailleurs, le livret A doit être pleinement remis au service du financement du logement social. De même, les fonds du 1% logement (Action logement) doivent être dirigés en priorité vers la construction de logements neufs. Toutes ces mesures peuvent se faire à coût quasi nul pour les finances publiques.

Le coût pour l'Etat de ce million de créations d'emplois sera donc essentiellement limité aux secteurs de la petite enfance et de la prise en charge de la dépendance. Concernant la **dépendance**, dont le coût est estimé à 6 milliards en année pleine en 2020, le financement de ces nouvelles dépenses est assuré d'une part par un alignement progressif de la CSG des retraités sur celle des actifs et d'autre part par la suppression progressive de l'abattement forfaitaire pour frais professionnels pour les inactifs⁹. En ce qui concerne les **crèches**, le coût net d'une place en crèche est évalué à 10 000 euros, soit un coût total de fonctionnement pour 400 000 places de 4 milliards en année pleine. Un surcoût partiellement compensé par l'augmentation du taux d'activité des jeunes mères et l'absence de déqualification liée à une sortie prolongée du marché du travail¹⁰.





Vers un revenu de transformation écologique

Une destruction d'emplois au sein d'un secteur ne veut pas dire perte d'emploi pour le salarié. Dans le nucléaire par exemple, une partie des destructions se fera dans la construction, secteur qui sera par ailleurs largement mobilisé pour la création de nouveaux logements et les investissements dans les transports collectifs. Dans l'automobile, les emplois de production seront, eux, mobilisables sur les chaînes de production des énergies renouvelables comme le montre la reconversion réussie de certains sous-traitants, à l'exemple de Bosch près de Lyon. Enfin, pour les personnes dont les qualifications nécessitent une reconversion longue, nous proposons de négocier avec les partenaires sociaux un "revenu de transformation écologique" qui permette d'assurer le maintien du revenu au salarié pendant la durée nécessaire à l'acquisition d'une nouvelle compétence dans les métiers d'avenir.



¹ Les changements à réaliser en matière de crédit d'impôt recherche, de politique industrielle, de formation professionnelle, etc... ne sont pas détaillés ici mais figurent dans le programme d'Europe Ecologie les Verts.

² Source : Méthodologie P. Quirion, CIREN CNRS, et ratios emplois issus de l'étude ADEME /IN NUMERI, *Marchés, emplois et enjeu énergétiques des activités liées à l'amélioration de l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, situation 2008-09 perspectives 2010*

³ Idem

⁴ Etude PricewaterhouseCoopers pour Areva

http://www.pwc.fr/assets/files/pdf/2011/06/le_poids_socioeconomique_de_l_electronucleaire_en_france.pdf

⁵ Sources ; ADEME /IN NUMERI et Negawatt

⁶ Source : compte nationaux Insee

⁷ *Agriculture biologique : évaluation d'un gisement d'emplois : rapport final*, Dominique Vérot, DATAR, 1998,

⁸ Etude Cepremap, *L'effet de l'obtention d'une place en crèche sur le retour à l'emploi des mères et leur perception du développement de leurs enfants*, Eric Maurin (1), Delphine Roy (2), Mai 2008

⁹ Terra Nova, *Pour une prise en charge solidaire et pérenne du risque dépendance*, Mai 2011

¹⁰ Etude Cepremap, *op. cit.*

1 **MILLION**
D'EMPLOIS

evajoly2012.fr



evajoly
2012
VOTEZ JUSTE